

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 6 MAI 2021
RESULTATS DES VOTES**

L'an deux mille vingt et un et le six mai, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire se réunissait en les locaux de la salle Vercors aux Abrets en Dauphiné (Fitialieu), sur la convocation et sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Présidente.

Date de la convocation : 26 avril 2021

Présents: Valérie ARGOUD, Catherine ANGELIN, Elham AOUN (à son arrivée à 18h56), Bernard BADIN, Joëlle BATTIER, Christelle BAS, Danielle BISILLON, Patrick BLANDIN (à son arrivée à 18h25), Jean-Paul BONNETAIN, Gilles BOURDIER, Jean-Marc BOUVET, Christophe BROCHARD (à son arrivée à 18h45), Michel CLEYET-MERLE, Raymond COQUET, Alain COURBOU, Edmond DECOUX, Jean-François DELDICQUE, Vincent DURAND, Isabelle FERROUD, Jean-Michel FERRUIT, Marie-Christine FRACHON, Jean-Charles GALLET, Estela GARCIA, Jacques GARNIER, Benjamin GASTALDELLO, Gisèle GAUDET, Philippe GUERIN (à son arrivée à 18h33), Jacqueline GUICHARD (à son arrivée à 18h25), André GUICHERD, Magali GUILLOT, Delphine HARTMANN, Philippe LATOUR, Frédéric LELONG, Ludovic LEPRETRE, Joëlle MAGAUD, Corinne MAGNIN, Roger MARCEL, Gérard MATHAN, Laurent MICHEL, Cédric MILANI, Noëlle MOREL, Jean-Paul PAGET, Jean-François PILLAUD-TIRARD, Fabien RAJON (à son arrivée à 18h35), Céline REVOL, Jean-Louis REYNAUD, Michel REYNAUD, Michel SERRANO, Nicolas SOLIER, Corinne TIRARD, Thérèse TISSERAND, Daniel VITTE, Jean-Marc WEIBEL.

Excusés/absents: Elham AOUN (avant son arrivée à 18h56), Patrick BELMONT, Patrick BLANDIN (avant son arrivée à 18h25), Christophe BROCHARD (avant son arrivée à 18h45), François BOUCLY, Max GAUTHIER, Philippe GUERIN (avant son arrivée à 18h33) Jacqueline GUICHARD (avant son arrivée à 18h25), Fabien RAJON (avant son arrivée à 18h35), Géraldine STIVAL (avant l'arrivée d'Elham AOUN à 18h56).

Jean-Marc DAMAIS est remplacé par Gisèle GAUDET.

Pouvoirs: Claire DURAND donne pouvoir à Vincent DURAND, Véronique SEYCHELLES donne pouvoir à Céline REVOL, José RODRIGUES donne pouvoir à Jean-Paul PAGET, Géraldine STIVAL donne pouvoir à Elham AOUN (à son arrivée à 18h56).

A l'ordre du jour :

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Le Conseil, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Laurent MICHEL.

PRECISIONS A L'ORDRE DU JOUR

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Les élus communautaires approuvent à l'unanimité, les demandes de modification, concernant les projets :

4.13 Bilan de la concertation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal – PLUi Est

4.14 Arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – PLUi Est

1. DIRECTION GENERALE

Stratégie et prospective durable

1.1 (1403-2021-84) Approbation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2020 – 2025

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit d'approuver le Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2025 de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné et d'engager sa mise en œuvre.

1.2 (1404-2021-85) Approbation de la démarche Plan Alimentaire Territorial (PAT) et de son plan de financement triennal

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit d'approuver la démarche du Plan Alimentaire Territorial de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné et son plan de financement triennal.

Arrivées de Patrick BLANDIN et Jacqueline GUICHARD à 18h25. Le quorum est modifié.

1.3 (1405-2021-86) Demande de sortie du Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de demander la sortie de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné du Syndicat Mixte Nord Dauphiné pour la partie du territoire concernée (communes ex-Vallée de l'Hien) au 1^{er} janvier 2022.

Arrivées de Philippe GUERIN à 18h33 et Fabien RAJON à 18h34. Le quorum est modifié.

Eau et assainissement

1.4 (1406-2021-87) Convention de réception et de traitement de lixiviats d'installation de stockage de déchets non dangereux sur la station de traitement des eaux

- Adopté à la majorité absolue (45 pour, 1 opposition, 8 abstentions)

Rapport de Frédéric LELONG, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement

Il s'agit d'autoriser la Présidente, ou en cas d'empêchement un Vice-président, à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de communes, la convention établie entre la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné et l'entreprise Véolia (ONYX SA Auvergne Rhône Alpes) et d'autoriser l'apport des lixiviats de l'ISDND de Cessieu sur le site d'EpurVallons selon les modalités prévues par la convention.

2. RESSOURCES

Administration générale

2.1 (1407-2021-88) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein du SICTOM de la Région de Morestel – Modification

- Adopté à la majorité absolue (54 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique

Il s'agit de procéder à la désignation d'un suppléant en remplacement de Gilles CECILLON, les autres délégués désignés le 16 juillet 2020 étant inchangés.

2.2 (1408-2021-89) Modification n°3 de la composition des Commissions communautaires

- Adopté à la majorité absolue (54 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique

Il s'agit d'arrêter la liste des noms, sur proposition de chaque Commune, des membres titulaires pour chacune des Commissions.

Finances

2.3 (1409-2021-90) Budget annexe de l'Assainissement – Décision modificative n°01-2021

- Adopté à la majorité absolue (54 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il s'agit d'approuver la Décision modificative n°01-2021 du Budget annexe de l'Assainissement.

Ressources Humaines

2.4 (1410-2021-91) Régime indemnitaire - Modification du tableau des groupes de fonction

- Adopté à la majorité absolue (54 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique

Il s'agit d'approuver la rectification matérielle de la délibération n°1336-2021-17 du 18 février 2021 portant Evolution du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) avec le classement des animateurs du service Jeunesse dans le groupe C1B et celui des animateurs du service Enfance dans le groupe C2.

2.5 (1411-2021-92) Adoption du règlement de formation

- Adopté à la majorité absolue (54 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique
Il s'agit d'adopter le règlement de formation.

2.6 (1412-2021-93) Modification du tableau des effectifs – Mai 2021

- Adopté à la majorité absolue (54 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique
Il s'agit d'approuver la création de deux emplois non permanents au grade d'adjoint administratif territorial et d'un poste non permanent d'alternant, la modification du poste de DGS du grade d'attaché principal au grade d'attaché hors classe et la création de deux emplois non permanents aux grades de rédacteur territorial et d'attaché territorial et d'approuver l'adoption du nouveau tableau des effectifs (emplois permanents et emplois non-permanents).

3. VIE LOCALE

Equipements culturels et sportifs, éducation artistique

Arrivée de Christophe BROCHARD à 18h45. Le quorum est modifié.

3.1 (1413-2021-94) Lancement de la saison 2021 du Cinéma en plein air

- Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Philippe LATOUR, Vice-président en charge du tourisme, PDIPR, des équipements culturels, sportifs et de l'éducation artistique

Il s'agit de prendre acte de cette décision.

3.2 (1414-2021-95) Appel à projet afin de promouvoir les artistes locaux

- Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Philippe LATOUR, Vice-président en charge du tourisme, PDIPR, des équipements culturels, sportifs et de l'éducation artistique

Il s'agit d'approuver l'appel à projet afin de promouvoir les artistes locaux.

4. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Développement économique (industrie, commerce, artisanat, ZA)

4.1 (1415-2021-96) Versement de subventions aux entreprises de l'économie de proximité n°2-FISAC VDD & Aide AURA TPE

- Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit d'approuver le montant maximum des subventions allouées dans le cadre des aides directes aux entreprises de proximité :

ENTREPRISES	SUBVENTION AURA	SUBVENTION CCVDD	SUBVENTION ETAT
Armony Cuisine Concept	9 779,89 €	4 889,44 €	4 889,44 €
Beautés d'Etre	7 032,00 €	3 516,00 €	3 516,00 €
Boucherie Fernandes	9 338,00 €	4 669,00 €	4 669,00 €
Le Vallon Gourmand	10 000,00 €	6 962,25 €	6 962,25 €
L'étal Batiolan	10 000,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
TOTAL	46 149,89 €	27 536,69 €	27 536,69 €

4.2 (1416-2021-97) Versement de subventions aux entreprises de l'économie de proximité - FISAC VDD & Aide AURA TPE – Rectificatif pour SUNDARA COIFFURE

- Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit d'approuver le montant maximum des subventions allouées dans le cadre des aides directes aux entreprises de proximité :

ENTREPRISES	SUBVENTION AURA	SUBVENTION CCVDD	SUBVENTION ETAT
SUNDARA COIFFURE	5 777,10 €	2 888,55 €	2 888,55 €

4.3 (1417-2021-98) Versement de subventions aux entreprises de l'économie de proximité n°3

- Adopté à la majorité absolue (54 pour, 0 opposition, 1 abstention)

José RODRIGUES (dont le pouvoir a été transmis à Jean-Paul PAGET) ne prend pas part au vote.

Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit d'approuver le montant maximum des subventions allouées dans le cadre des aides directes aux entreprises de proximité :

ENTREPRISES	SUBVENTION AURA	SUBVENTION CCVDD
Proxi Cessieu	3 486,00 €	1 743,00 €
Rodoptic	2 422,09 €	1 211,04 €
TOTAL	5 908,09 €	2 954,04 €

Arrivée d'Elham AOUN à 18h56 (avec le pouvoir de Géraldine STIVAL). Le quorum est modifié.

4.4 (1418-2021-99) Attribution d'une subvention pour l'organisation du Forum des métiers et de l'orientation

- Adopté à la majorité absolue (57 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit d'attribuer une subvention d'un montant de 4 000 € à la MFR Le Village de Saint André le Gaz pour l'organisation du forum numérique des métiers 2021.

Préservation de la biodiversité :

Gestion des déchets, environnement, GEMAPI

4.5 (1419-2021-100) Avenant à la convention de mutualisation pour la mise en œuvre opérationnelle du contrat unique pour la préservation et la restauration des milieux de la Vallée de la Bourbre 2017-2022

- Adopté à la majorité absolue (57 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI

Il s'agit d'approuver l'avenant de la convention de mutualisation pour la mise en œuvre opérationnelle du contrat unique pour la préservation et la restauration des milieux de la Vallée de la Bourbre 2017 -2022 et le financement de l'avenant à hauteur de 14 395 €.

4.6 (1420-2021-101) Principe de versement d'indemnités d'éviction dans le cadre du projet d'implantation de haies sur la ZA Corderie à Saint Clair de la Tour

- Adopté à la majorité absolue (57 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI

Il s'agit d'accepter le versement d'une indemnité d'éviction à Monsieur Sébastien Pérouse, pour un montant 948 € et à Madame Corinne Boiton pour un montant de 289 €.

4.7 (1421-2021-102) Acquisitions foncières sur la commune de Romagnieu dans le cadre de la maîtrise foncière de l'ENS « Marais et tourbières de la rivière Bièvre »

- Adopté à la majorité absolue (57 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI

Il s'agit d'approuver l'acquisition des parcelles mentionnées au prix de vente de 0,15 € le m².

4.8 (1422-2021-103) Acquisitions foncières sur les communes des Abrets-en-Dauphiné et de Saint Ondras dans le cadre de la maîtrise foncière de l'ENS du Clandon

- Adopté à la majorité absolue (57 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI

Il s'agit d'approuver l'acquisition des parcelles mentionnées au prix de vente de 0,10 € le m².

Politique agricole

4.9 (1423-2021-104) Adoption du programme d'actions 2020 de la convention avec la Chambre d'Agriculture et TerraVal'D

- Adopté à la majorité absolue (56 pour, 0 opposition, 1 abstention)

Philippe GUERIN ne prend pas part au vote

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'agriculture

Il s'agit d'approuver le plan d'action 2020.

4.10 (1424-2021-105) Convention cadre de partenariat 2021/2023 entre la Communauté de communes, TerraVal'D et la Chambre d'Agriculture relative à l'animation territoriale agricole des Vals du Dauphiné

- Adopté à la majorité absolue (56 pour, 0 opposition, 1 abstention)

Philippe GUERIN ne prend pas part au vote

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'agriculture

Il s'agit d'approuver le renouvellement de la Convention cadre de partenariat 2021/2023 entre la Communauté de communes, TerraVal'D et la Chambre d'Agriculture relative à l'animation territoriale agricole des Vals du Dauphiné.

4.11 (1425-2021-106) Convention pluriannuelle de partenariat entre le service de remplacement Isère et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

- Adopté à la majorité absolue (57 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'agriculture

Il s'agit d'approuver la signature de la convention ainsi que le versement de la subvention 2021, calculée sur les journées de remplacement effectuées en 2020, d'un montant de 6 000€.

Habitat

4.12 (1426-2021-107) Evolution du dispositif Ma Réno

- Adopté à la majorité absolue (57 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Fabien RAJON, Vice-président en charge de l'habitat

Il s'agit d'approuver les évolutions du dispositif Ma Réno.

Urbanisme

4.13 (1427-2021-108) Bilan de la concertation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal – PLUi Est

- Adopté à la majorité absolue (57 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'agriculture

Il s'agit de décider de confirmer que la concertation, mise en œuvre dans le cadre de l'élaboration du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, s'est déroulée conformément aux dispositions du code de l'urbanisme et aux modalités de concertation définies dans la délibération n°507-2018-125 du Conseil communautaire des Vals du Dauphiné, en date du 3 mai 2018, d'approuver le bilan de la concertation décrit et de décider de clore la concertation préalable.

4.14 (1428-2021-109) Arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – PLUi Est

- Adopté à la majorité absolue (54 pour, 0 opposition, 3 abstentions)

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'agriculture

Il s'agit de décider d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi Est) de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné.

4.15 (1429-2021-110) Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal – PLUi Ouest

- Adopté à la majorité absolue (57 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'agriculture

Il s'agit de décider d'engager une procédure de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi Ouest) de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance à 20h56.